



Bulle d'inFOs

Du 15 au 28 février 2025

Au sommaire :

Sur législation	2
- Déclarations RSA et prime d'activité.....	2
- Nomination président CA de la Caisse d'amortissement de la dette sociale.....	2
- Baisse de 10% de la rémunération en cas de congé de maladie.....	2
Sur PACO	3
- Marché du second grand site des MSO.....	3
- Protection Sociale Complémentaire, le ministère choisit la MGAS.....	4
Actualité syndicale nationale	4
- Valeur du point d'indice.....	4
- PLFSS 2025.....	4
- Nominations au Conseil Constitutionnel.....	5
- ARS : entre partisans et opposants.....	5
- CIAS du 16 janvier 2025.....	5
- Journée internationale des droits des femmes du 8 mars.....	5
- Réforme des retraites.....	7
- Démarches simplifiées pour les personnes handicapées.....	7
- Intelligence artificielle : FO donne la parole aux travailleurs.....	8
- Quelques données chiffrées.....	8
Notre page facebook	9
Nous rejoindre	10

SNPASS FO – Syndicat National des Personnels des Affaires Sociales FORCE OUVRIERE

14 avenue Duquesne 75007 PARIS
Pièce 0340
Tél : 01 40 56 43 77

78-80 rue Olivier de Serres 75015 Paris
Pièce RDC 120

Mail : SYNDICAT-FO-ADM-CENTRALE@sante.gouv.fr
Page facebook : <https://www.facebook.com/SNPASSFO/>

Sur légifrance...

- Déclarations RSA et prime d'activité

[Décret n° 2025-185 du 26 février 2025 portant généralisation des déclarations préremplies de ressources pour l'attribution du Revenu de Solidarité Active \(RSA\) et de la prime d'activité](#)

: Ce décret généralise sur l'ensemble du territoire national les déclarations préremplies de ressources pour l'attribution du RSA et de la prime d'activité, au terme d'une phase expérimentale conduite entre le 1er octobre 2024 et le 28 février 2025. Il s'applique aux demandes ou réexamens périodiques effectués à compter du 1er mars 2025.

- Nomination président CA de la Caisse d'amortissement de la dette sociale

[Décret du 25 février 2025 portant nomination du président du conseil d'administration \(CA\) de la Caisse d'amortissement de la dette sociale - M. RICORDEAU \(Pierre\)](#)

: Pierre RICORDEAU est nommé président du CA de la Caisse d'amortissement de la dette sociale à compter du 1er mars 2025. Il a été notamment secrétaire général du ministère des affaires sociales et DG de l'ARS Occitanie.

- Baisse de 10% de la rémunération en cas de congé de maladie

[Décret n° 2025-197 du 27 février 2025 relatif aux règles de rémunération de certains agents publics placés en congé de maladie ordinaire ou en congé de maladie](#) et [Décret n° 2025-198 du 27 février 2025 relatif à la rémunération maintenue en congé de maladie pour certains agents publics](#)

: Ces textes actent la réduction de 10% de la rémunération pendant un congé maladie ordinaire (CMO) ou congé maladie durant les 3 premiers mois à compter du 1er mars 2025 pour les fonctionnaires et les agents contractuels. Auparavant, à part le premier jour (jour de carence), la rémunération était maintenue à 100%.



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Légifrance

Le service public de la diffusion du droit

Sur PACO

- Marché du second grand site des MSO

Un marché global de performance totalisant plus de 28 000 heures d'insertion.



Le marché du second grand site des MSO, notifié le 10 novembre 2022 et porté par la DFAS, vise à construire le deuxième site d'administration centrale de nos périmètres ministériels. Ce projet intègre des clauses sociales destinées à favoriser l'inclusion professionnelle de publics éloignés du marché de l'emploi.

Le bilan intermédiaire de l'intégration de la clause sociale dans ce marché révèle des résultats très encourageants :

- Heures d'insertion réalisées : au total, 28 434,5 heures d'insertion, dont 20 021,5 heures en 2024, ont été effectuées, contribuant ainsi à l'intégration de ces personnes dans le marché du travail ;
- Partenariats : le projet a été mené en collaboration avec la société Humando, spécialisée dans l'insertion professionnelle de candidats éloignés de l'emploi. Ce partenariat consiste à identifier et à recruter les candidats éligibles à la clause sociale ;
- Diversité des profils : dans les marchés de travaux, les bénéficiaires de ces clauses sont majoritairement des jeunes de moins de 26 ans cherchant à s'insérer dans le monde du travail. Ils représentent plus de 95 % d'hommes et 5 % de femmes, une proportion couramment observée dans le secteur du bâtiment ;
- Suivi et accompagnement : à partir d'un plan d'action conjointement élaboré avec les différentes parties prenantes du projet, la référente des clauses sociales au sein de la sous-direction des achats et du développement durable coordonne et suit les actions en faveur de l'insertion, tout au long de l'exécution du marché.

Les efforts engagés seront poursuivis tout au long de ce marché et sont en cohérence avec les enjeux de politiques publiques du travail, de l'emploi, d'insertion professionnelle pilotée par le ministère.

Evolution :

2023 : 8413 heures insertion / **2024** : 20 021,5 heures insertion

Soit 28 434,5 heures d'insertion avec une évolution de 138% entre les deux années



- Protection Sociale Complémentaire, le ministère choisit la MGAS

Sophie LEBRET, Secrétaire générale du ministère du Travail, de la Santé, des Solidarités et des Familles, a annoncé le 14 février 2025 que le ministère a retenu la mutuelle MGAS pour la complémentaire Santé et la complémentaire Prévoyance des agents.

La cotisation des agents **dépendra de leur rémunération**. Par exemple :

- Un agent qui perçoit une rémunération brute mensuelle de 1 800 € paiera une cotisation à la MGAS de 28,72 € par mois et le ministère paiera une cotisation de 34,52 € par mois.
- Un agent qui perçoit une rémunération brute mensuelle de 2 500 € paiera une cotisation à la MGAS de 34,52 € par mois et le ministère paiera une cotisation de 34,52 € par mois.
- Un agent qui perçoit une rémunération brute mensuelle de 3 900 € paiera une cotisation à la MGAS de 46,12 € par mois et le ministère paiera une cotisation de 34,52 € par mois.

S'ils le souhaitent, **les agents pourront affilier leurs ayants droit** (conjoint et enfants) et les **agents retraités** pourront également bénéficier de la nouvelle mutuelle du ministère.

La campagne d'affiliation se déroulera du **1er juin au 30 septembre 2025**. La DRH reviendra vers vous d'ici là et vous n'avez aucune démarche à effectuer pour l'instant.

La **complémentaire Prévoyance** est améliorée et reste facultative.

Actualité syndicale nationale

- Valeur du point d'indice

[Le Sénat a rejeté, mercredi 19 février, une proposition de loi visant à indexer le point d'indice de la fonction publique sur l'inflation.](#) Cette mesure aurait permis de répondre au "décrochage" salarial des agents publics. La majorité sénatoriale, de droite et du centre, a en revanche pointé, tout comme le gouvernement, l'impact financier qu'aurait cette indexation. Elle estime aussi que cela "escamoterait le dialogue social".

- PLFSS 2025

Définitivement adopté le 17 février dernier, le conseil constitutionnel avait été saisi par des députés concernant le Projet de Loi de Financement de la Sécurité Sociale (PLFSS). Il rendra sa décision le 28 février à 16 heures, a annoncé l'institution dans un communiqué du 26 février. [L'essentiel du projet a été validé à l'exception de quatorze articles censurés dont](#)

[la taxe Lapin qui prévoyait la mise en place d'une pénalité à la charge des patients qui n'honorent pas un rendez-vous médical, sans en avertir un médecin ou l'établissement, ou sans respecter un délai raisonnable.](#) Bien que soutenue par le gouvernement, cette taxe a été jugée contraire à la constitution.

- Nominations au Conseil Constitutionnel

Les trois candidats au Conseil constitutionnel ont été approuvés. Il s'agit de Laurence VINCHNIEVSKY, ex-juge d'instruction et ancienne députée du MoDem, du sénateur LR Philippe BAS et de l'ancien président de l'Assemblée [Richard FERRAND, proposé pour présider l'instance. Le choix de ce dernier a été contesté par des élus de gauche.](#) Il s'en est fallu d'une voix pour que sa candidature soit rejetée.

- ARS : entre partisans et opposants

[Le 18 février dernier, l'Institut Santé a organisé une conférence politique sur l'avenir du système de santé en présence de Bernard CAZENEUVE \(ancien Premier ministre\) et de David LISNARD \(maire de Cannes et président de l'Association des Maires de France\).](#) Ces deux hommes ont pu confronter leurs avis sur les Agences Régionales de Santé (ARS) : David LISNARD souhaitant les supprimer et Bernard CAZENEUVE les défendant.

- CIAS du 16 janvier 2025

Lors du Comité Interministériel d'Action Sociale (CIAS), FO est intervenu pour engager une politique pérenne de l'habitat à Mayotte et pour indiquer que l'offre de logements sur la nouvelle plateforme Logement des agents publics. En outre, il y a une sous consommation de 12 millions d'euros sur le budget 2024 alors qu'il y a des besoins. Retrouvez le CR complet dans le [Mag numéro 15 de l'Action Sociale.](#)

- Journée internationale des droits des femmes du 8 mars

[Dans un communiqué commun avec d'autres organisations syndicales, FO souligne que l'égalité professionnelle doit s'inscrire dans un réel projet de société et nécessite une volonté à la fois politique et budgétaire :](#) les femmes perçoivent des salaires de 23.5 % en moyenne inférieurs à ceux des hommes. En outre, elles occupent 42.6 % des emplois de cadre alors qu'elles sont plus diplômées que les hommes. Elles touchent des pensions de retraite de droits directs 38 % moins élevées en moyenne que celles de hommes. Pour FO, c'est inconcevable : ["Au delà du 8 mars, FO se bat tous les jours pour les droits de toutes les femmes"](#).

8
mars



FO se bat pour
les droits de
toutes les femmes

- Réforme des retraites

Le rapport de la Cour des comptes paru le 23 février se rapproche finalement des projections du Conseil d'Orientation des Retraites (COR). Le déficit du système atteindra près de 15 milliards en 2035, 30 milliards en 2045. Suite à cette parution, le négociateur de ce dossier au sein de [Force Ouvrière, Michel BEAUGAS, réaffirme avec force « On demande l'abrogation ! »](#). Parallèlement, [la ministre du Travail et de la Santé garantit « une totale liberté dans les échanges et les idées »](#) et [la ministre chargée du travail et de l'Emploi a aussi affirmé](#) qu'elle juge qu'il est nécessaire « de travailler plus longtemps » et qu' « un régime par répartition [...] quand il n'est pas équilibré ce n'est pas un système soutenable ». La ministre attend des partenaires sociaux qu'ils se saisissent de ce rapport « pour se rendre compte, sur des chiffres incontestables, qu'il y a un problème, et puis de proposer des compromis ». Quant à [la ministre déléguée chargée de l'autonomie et du handicap, elle s'est dite "inquiète"](#) quant à un "retour" sur le recul à 64 ans de l'âge légal : "ce serait se tirer une balle dans le pied".

Finalement, [FO a décidé le 27 février 2025 de quitter la table des concertations sur les retraites après le début de la première réunion entre partenaires sociaux, refusant de participer à ce simulacre de discussion. Michel BEAUGAS a d'abord demandé à faire une déclaration liminaire pour annoncer directement son départ.](#) Retrouvez [l'interview de Frédéric Souillot](#) sur BFM TV hier soir sur le thème des retraites.



- Démarches simplifiées pour les personnes handicapées

[La ministre déléguée chargée du handicap a annoncé une série de mesures de simplification des démarches administratives auprès des MDPH \(Maisons Départementales des Personnes Handicapées\)](#) afin de réduire les délais de traitement des demandes : plus de dossiers de renouvellement à remplir pour pour les personnes dont la situation de handicap n'a pas évolué, pas de nouveau dossier à déposer en cas de déménagement...

- Intelligence artificielle : FO donne la parole aux travailleurs

Lors du sommet sur l'intelligence artificielle qui s'est tenu à Paris du 6 au 11 février, les travailleurs n'étaient pas conviés. Afin qu'ils puissent donner leur avis, [FO a créé son propre événement dans les locaux de la confédération le 12 février](#). Cette journée de débat sur « l'IA et le monde du travail » alimentera un cahier de revendications. L'enjeu est de “faire émerger une véritable action syndicale sur l'IA”, a déclaré en ouverture Frédéric Souillot, le secrétaire général de FO.



- Quelques données chiffrées

- Les prix à la consommation ont augmenté de 1,7 % sur un an en France en janvier ([Insee](#) - 18 février 2025).
- 53 % des Français souhaitent une réduction du nombre de fonctionnaires : une proportion en hausse de 11 points par rapport à 2024 qui “reflète une poussée du libéralisme économique” ([Cevipof](#) - 25 février 2025)
- Les Français broient du noir sur l'économie du pays : pas moins de 85 % d'entre eux se disent pessimistes sur la situation économique française (86 % en octobre), 61 % pour leur propre situation (70 % en octobre). Parmi les sujets d'inquiétude, l'emploi connaît la plus forte progression, 70 % des sondés craignant une détérioration (57 % en octobre). ([Ipsos/Cesi](#) - 16 février 2025)
- Au 31 décembre 2024, on comptait 652004 nouveaux retraités de droits directs, pour un nombre total de retraités toujours en augmentation, à près de 15,4 millions. L'âge moyen des pensionnés a, pour sa part, légèrement progressé, atteignant 75,1 ans, pour un départ en retraite à 63,6 ans en moyenne. ([« chiffres clés 2024 » de la Cnav](#) - le 18 février 2025).
- 92% des Français se disent préoccupés par le manque de personnel et les fermetures de services hospitaliers. Le coût des soins et le reste à charge après remboursement suscitent également une vive préoccupation (91%), tout comme les délais d'attente pour accéder aux soins (91%) et la difficulté de se faire soigner à proximité (89%). ([Groupe VYV et Ipsos](#) - 20 février 2025)

Notre page facebook

Retrouvez toute notre actualité sur notre page facebook :

<https://www.facebook.com/SNPASSFO/>



Des inFOs à la une

À la une

SNPASS FO
5 septembre · 🌐

Retrouvez notre flash inFO concernant l'application des mesures "pouvoir d'achat" :

FAGEFO.FR
[SNPASS FO] Flash inFO – Application des mesures « pouvoi...

SNPASS FO
11 septembre · 🌐

Les négos sur la PSC ont commencé notre ministère depuis jeudi. Dernière groupe de travail le 18 octobre 2023

cat National des Person
et Soci
dération de l'Administ
fédération Générale du

Des actualités quotidiennes

Force Ouvrière
Hier, à 12:28 · 🌐

[#Communiqué FO]

Pour le 8 mars : Faire de l'égalité salariale une réelle priorité !

À l'occasion de la Journée internationale des droits des femmes, Force Ouvrière réaffirme son engagement en faveur de l'égalité entre les femmes et les hommes, et notamment en matière de rémunération. ... En voir plus

FO se bat pour

FORCE-OUVRIERE.FR

Pour le 8 mars : Faire de l'égalité salariale une réelle priorité ! | Force Ouvrière

À l'occasion de la Journée internationale des droits des femmes, Force Ouvrière réaffirme son ...

Des photos, affiches, fiches thématiques...

Photos

Photos prises par SNPASS FO Albums

- Logos et bandeaux: 3 éléments
- Infos générales: 5 éléments
- Photos de couverture: 7 éléments
- Structures SNPASS-FO: 6 éléments
- Instances: 7 éléments
- Manifestations contre réforme des retraites 2023: 19 éléments
- Affiches: 11 éléments
- Dessins: 19 éléments
- Goodies: 8 éléments
- Photos de profil: 1 élément

Et de nombreux comptes rendus

SNPASS-FO
France

Publications · Dossiers · Partager · Intégrer · Favoris

- CR FS INS DE PARIS 19 10 2023
- CR CSA INS DE METZ 21 09 23
- COMPTE RENDU CSA INS DE CHAMBERY 23 06 ...
- DÉCLARATION LIMINAIRE CSA INS DE METZ ...

<https://www.calameo.com/accounts/744>

4974

Nous rejoindre...

Vous pouvez adhérer à notre syndicat : le **SNPASS FO**.



Le SNPASS-FO est le Syndicat National des Personnels des Affaires Sanitaires et Sociales.

Il est rattaché à la FAGE-FO (la Fédération de l'Administration Générale de l'Etat), elle-même rattachée à la Confédération FORCE OUVRIERE.

Il représente tous les agents relevant du ministère qu'ils soient :

- en Administration centrale, ARS, DDETS(-PP), DR(I)EETS, INJ, ANSM...
- en activité, en détachement, en disponibilité, en congé parental...

En nous rejoignant, cela vous permet aussi :

- d'avoir accès à l'**AFOC** (une association de défense des consommateurs)
- de consulter **un avocat** spécialisé en droit de la fonction publique d'état
- de connaître vos droits syndicaux et d'**être formés** (via notre Centre de formation des militants syndicaux FO et les Instituts des Sciences Sociales et du Travail)
- d'avoir accès à **MyStore FO** (offres de loisirs et des ventes privées)
- d'être accompagné spécifiquement pour **votre déclaration d'impôt...**

En outre, vous bénéficiez d'**un crédit d'impôt équivalent à 66%** du montant total de votre cotisation syndicale.

Bulletin d'adhésion SNPASS-FO

Nom :

Prénom :

Fonction :

Indice majoré :

Temps de travail (100%, 80%, 50%...) :

Adresse :

Adresse mail :

Tel :

Bulletin à renvoyer à : snpassfo.tresorerie@gmail.com